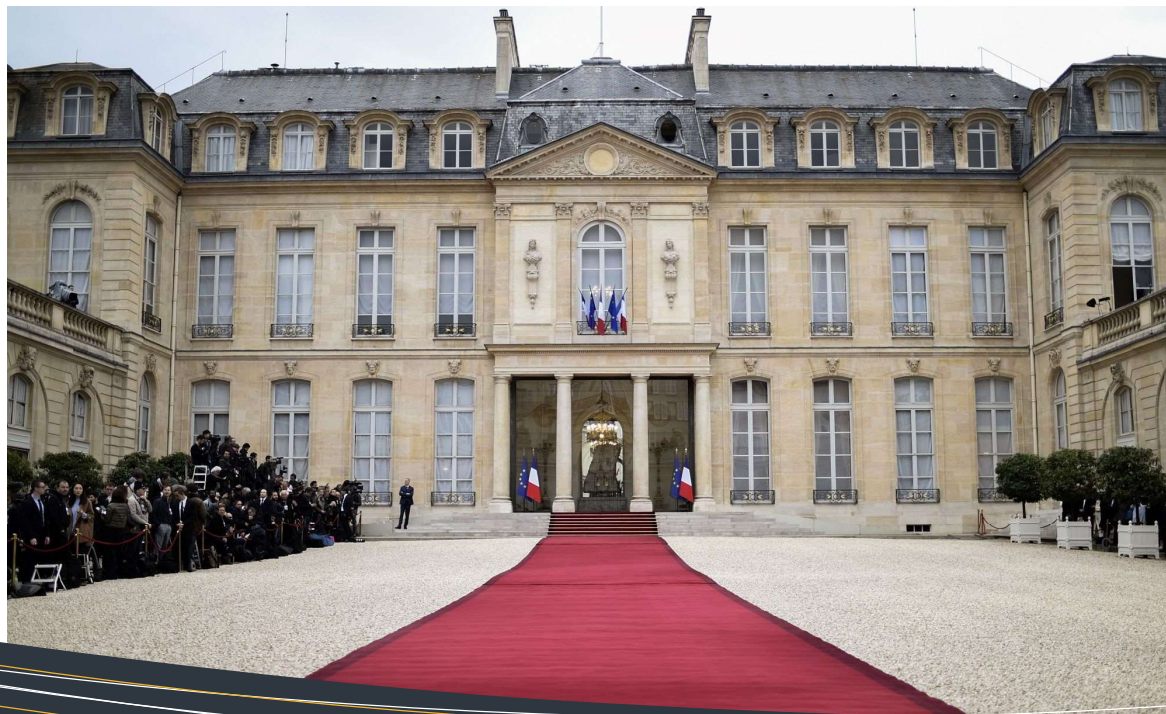




© REUTERS / Philippe Wojazer

## Bourse d'étude de l'Association de la presse présidentielle



*Vous voulez devenir journaliste ?  
Vous vous intéressez à l'actualité, à la politique,  
aux relations internationales ?  
Vous avez besoin d'une aide financière ?*

**Postulez à la bourse de l'APP !**

L'Association de la presse présidentielle (APP) rassemble les journalistes chargés de suivre l'actualité de la Présidence de la République française.

Indépendante de la Présidence, elle ne reçoit aucun financement de celle-ci.

Soucieuse de favoriser la diversité au sein de la profession et de faire émerger de nouveaux talents, l'APP propose aujourd'hui trois bourses sur critères sociaux destinées aux étudiants en journalisme intéressés par la politique française et internationale.

Chaque bourse, d'un montant de 1.500 euros, est destinée à de jeunes étudiants admis ou inscrits dans une école de journalisme reconnue par la profession et s'accompagne d'un mentorat avec des journalistes membres de l'association.

**APP**  
ASSOCIATION DE LA PRESSE PRÉSIDENTIELLE

# La bourse de l'APP, mode d'emploi :

## Une bourse pour qui ?

Trois étudiant(e)s, de toute la France, admis ou inscrits dans une école de journalisme reconnue.

L'étudiant(e) doit être boursier du CROUS ou équivalent boursier.

## Quelle bourse ?

1.500 euros par an, renouvelables jusqu'à la fin des études en journalisme (3 ans maximum).

Accompagnement à la scolarité et l'insertion professionnelle (visite de rédaction, recherche de stage, de piges, conseils...) par deux parrains/marraines, membres de l'APP, pour chaque boursier.

Invitation à la rencontre annuelle avec le Président de la République et opportunité de lui poser une question.

## Comment être candidat ?

Présenter un dossier d'inscription complet avant le **10 juillet 2021**:

- Fiche de renseignement (à télécharger sur le site)
- Justificatifs de revenus: justificatif de bourse et/ou avis d'impôts sur les revenus des parents pour les "équivalents boursier" (préparants aux concours non inscrits à l'université). Situations particulières à étudier au cas par cas.
- Copie de la pièce d'identité
- Preuve d'admission ou d'inscription dans une école reconnue.
- Lettre de motivation
- Proposition de synopsis d'un reportage original sur les élections présidentielles (presse écrite, radio, télé, web) présentant sujet, angle, et potentiels interlocuteurs.
- Participation à un entretien oral avec le jury de sélection de l'APP: motivation et questions d'actualité.

Les entretiens se dérouleront en juillet 2021 en visio-conférence.

Dossier de candidature à renvoyer par email à:  
assopressepresidentielle@gmail.com  
Plus d'informations sur : [www.pressepresidentielle.fr](http://www.pressepresidentielle.fr) ou Twitter : @APresidentielle

**APP**  
ASSOCIATION DE LA PRESSE PRÉSIDENTIELLE